

**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE
2026**

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 03 août 2026 sous la présidence de M. Gabriel VIARD GAUDIN, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 07 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes & MM. Gabriel VIARD-GAUDIN, Myriam CORNU, Nicolas BLANC, Eliette VIARD-GAUDIN, Jean-Noël GACHET-MAUROZ, Laura FORNAY, Annick CRESSENS, Dominique CRIBIER, Marie BLANC DEROO, Julien DOROL, Pauline MILLET, Benjamin SENEGAS, Yohann BERDUGO, Walter VINCENZI, Gisèle MOLLIER, Séverine VIBERT, Anouk LECLERC

ABSENTS REPRESENTES : Mme Odile GUERPILLON par Mme Myriam CORNU
M. Benoît DELILLE par Mme Laura FORNAY

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Julien DOROL

Le quorum étant respecté, après approbation du procès-verbal de la séance précédente, M le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

Information sur l'organisation de la rentrée scolaire

Le Conseil prend connaissance des effectifs dans les deux écoles de la Commune qui s'établissent à 122 enfants (132 en 2025/2026). Ces effectifs sont répartis entre Beaufort (80 élèves) et Arêches (42 élèves).

Mme Carine DENELE, après avoir occupé les fonctions de directrice à l'école d'Arêches a pris ses fonctions à l'école de Beaufort comme enseignante et directrice. Mme Camille LATTIER lui succède à l'école d'Arêches.

Les élus sont informés par Mme VIARD GAUDIN Eliette de l'organisation des équipes (accueil périscolaire, restauration scolaire, ATSEM).

Elle précise qu'au cours de l'année scolaire, 3 départs en retraite interviendront dans l'équipe : Mme Carmen PYTHON CURT le 30 septembre 2026, Mme Annie BOVOLENTA le 01/02/2027 et Mme Françoise MUSSO FAVRE le 01/10/2027.

Certains postes font l'objet de mutualisation avec d'autres structures (garderie d'Arêches).

La rentrée s'est bien déroulée compte tenu notamment des moyens mis en œuvre par la municipalité en appui aux enseignants, dans les classes à plusieurs niveaux.

Le collège le Beaufortain accueille 205 élèves, dont 20 internes (11 élèves de moins que l'année scolaire écoulée), une nouvelle principale (Mme Delphine BARBIRATI) et une nouvelle Conseillère Principale d'Education (Mme BRUN).

M. Julien DOROL annonce que les réflexions relatives à l'aménagement des cours d'école ont repris en cette rentrée par des contacts avec des bureaux d'étude : les représentants des parents d'élèves et les enseignants seront informés de l'évolution de ces réflexions.

M. le Maire souhaiterait que les échanges avec l'école de Beaufort au sujet du ski scolaire reprennent, constatant que certains enfants ont possibilité de skier uniquement dans le cadre scolaire.

En 2027, la station d'Arêches Beaufort fêtera ses 80 ans et les écoles seront sollicitées pour une participation tout comme pour un projet pédagogique en lien avec la forêt (gestion d'une parcelle forestière).

Approbation du Compte Rendu d'Activité de la ZAC du Planay

Le Conseil prend connaissance du CRAC (Compte Rendu d'Activités de la ZAC du Planay) arrêté au 31/12/2025, présenté par Mme Fanny VANDOOOLAE GHE, représentant la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie). Elle présente l'historique de cette ZAC, née en 1987, qui a subi des évolutions réglementaires (en lien notamment avec le Plan de Prévention des Risques Naturels) ainsi que les objectifs et intérêts de la procédure qui a pour but de financer des équipements publics par la vente des surfaces constructibles. Il serait pertinent de conserver cette longue procédure pour du potentiel de constructibilité.

Le projet initial prévoyait 15 000 m² d'aménagement : 3 298 m² ont été réalisés, il reste ainsi une surface de 12 000 m² à urbaniser.

Le projet d'aménagement a été modifié en 2020, au regard des impacts de la Télécabine du Bois, et un projet de 2 000 m² de surface de plancher intégrant des locaux pour l'ESF, des espaces d'accueil clients et des appartements a été mis en prospect en 2024. La ZAC du Planay est en effet classée en zone UH au PLU et il est nécessaire de réfléchir à des projets en lits chauds (hôteliers et para hôteliers). Celui-ci est resté infructueux car trop limité pour du lit chaud. Par sa taille, il ne permet pas de financer les équipements publics et d'apporter du dynamisme commercial.

La municipalité devra ainsi se prononcer au plus vite sur le type d'aménagement souhaité pour le Planay et plusieurs solutions sont possibles :

- rester sur un projet de 2 000 m² mais sans projet d'ensemble pour le secteur et avec des difficultés à trouver un opérateur en lits chauds,
- augmenter la surface soumise au prospect (5 000 m², soit 350 lits environ), surface qui pourrait intéresser un opérateur (piste suggérée par M le Maire).

Suite au débat, le Conseil approuve le Compte Rendu d'Activités de la ZAC du Planay arrêté au 31/12/2026, à l'unanimité.

Un avenant à la convention d'aménagement devra être travaillé au regard du fait que la fin de la concession est prévue en 2028.

Désignation d'un nouvel administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SEMAB

La procédure de mise en concurrence pour la délégation de Service Public du domaine skiable d'Arêches Beaufort va être engagée, le contrat actuel se terminant le 30 novembre 2028.

Afin de piloter cette procédure dans les meilleures conditions, en toute transparence et en l'absence de tout conflit d'intérêts, conformément aux exigences légales applicables, M le Maire se doit de ne plus exercer ses fonctions d'administrateur au sein de la SEMAB. Son rôle consistera à élaborer un cahier des charges précis, afin que la SEMAB, comme toute autre société intéressée, puisse présenter, si elle le souhaite, sa candidature dans des conditions équitables et transparentes.

Il précise avoir fait le choix de se porter candidat au poste d'administrateur en mars 2026, afin de s'impliquer dans les sujets en lien avec le domaine skiable et de connaître le fonctionnement de l'entreprise.

M. Benjamin SENEGAS, seul candidat déclaré, est élu à l'unanimité administrateur pour siéger au sein du Conseil d'Administration de la SEMAB.

Décision s'agissant de l'acquisition de l'alpage de la ROTAGNE et demande de subvention au titre du PPT (Plan Pastoral Territorial)

Le Conseil prend connaissance des enjeux du dossier de vente des biens de la succession de M. Jean Louis VIBERT, qui comprend notamment l'alpage de la Rotagne (d'une quarantaine d'hectares, limitrophe d'alpages communaux du secteur de Saint Guérin).

La commune a été sollicitée pour acquérir in fine cet alpage au tarif de 10 centimes d'euros l'hectare, prix valant pour le terrain agricole hors bâti, étant précisé qu'une subvention est mobilisable dans le cadre du PPT (Plan Pastoral Territorial).

Après réponses aux diverses questions, il est décidé à l'unanimité que M le Maire et M Benjamin SENEGAS, délégué à l'agriculture, rencontreront les acquéreurs potentiels de l'ensemble des biens de l'indivision, afin de porter à leur connaissance la volonté communale de conforter l'agriculture de ce secteur, l'exploitation en place et le maintien de prix raisonnables.

Convention avec l'Association d'Animation du Beaufortain et la SEM4V pour le projet d'habitat inclusif « EPICEA »

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention à intervenir avec la SEM4V et l'AAB (Association d'Animation du Beaufortain) pour la gestion du projet d'habitat inclusif situé dans le bâtiment de pharmacie (12 appartements et un espace dédié à l'animation), le Conseil valide à l'unanimité cette dernière.

L'AAB, en charge de l'animation mobilisera les subventions du Conseil Départemental à hauteur de 45 000 € par an.

Une réunion avec les autres communes du Beaufortain, la SEM4V, l'AAB et Itinéraires de Santé est prévue jeudi 17 septembre avec pour objectif notamment de prendre connaissance des candidatures déjà transmises.

Décision s'agissant de la vente d'une parcelle de terrain à Marcôt

Le conseil se prononce favorablement suite à la demande de M. Gabriel BOUCHAGE d'acquérir une partie de la parcelle communale limitrophe de sa propriété située impasse de la Côte (section L n° 2387), et fixe le tarif à 50 € le M2, étant précisé que les frais de géomètre et d'acte seront pris en charge par l'acquéreur.

Demande de subvention Sylv'Acctes et délibération relative à l'affouage

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès de Sylv'ACCTES une subvention au taux de 50% pour l'entretien de plantations en forêt communale (programme 2026) dont le coût s'élève à 10 099 €.

Les tarifs pour le bois d'affouage sont également validés au montant de 50 € le lot de 7 m3.

Validation de la convention de groupement de commandes avec le Conseil Départemental pour les travaux de sécurisation du secteur du Platon

M Le Maire informe le Conseil des enjeux et objectifs des travaux de sécurisation de la RD 218, dans le secteur du Platon, à l'amont de la Pierre, travaux qui vont être réalisés par le Conseil Départemental, sur une durée de 4 mois, à compter d'août 2027 (avec fermeture totale de la RD).

Ces travaux sont justifiés par des risques de chutes de blocs importantes avec impacts sur la RD et sur les habitations situées en contrebas.

Le Département prendra en charge les coûts liés à la sécurisation de la RD et il revient à la commune de prendre en charge la sécurisation des habitations, dont le coût est estimé à 140 000 € HT.

Ces travaux seront mis en œuvre dans le cadre d'un groupement de commandes pour lequel la convention est soumise à validation du Conseil.

M le Maire et M Nicolas BLANC, adjoint à la sécurité, ont reçu récemment, en présence des services du Conseil Départemental, les riverains concernés par ces travaux pour évoquer le dossier et ses incidences (travaux sur leurs parcelles, évacuations ponctuelles).

Une réunion publique d'information pourrait être organisée pour évoquer notamment les moyens de déviation en phase travaux pour l'accès à Hauteluce et aux Saisies (par Beaufort, les Curtillets et Bisanne 1500).

Le Conseil valide à l'unanimité la convention de groupement de commande, permettant ainsi au Conseil Départemental de monter les consultations d'entreprises et de répartir le financement des travaux entre les 2 collectivités.

Décision modificative budgétaire

Le conseil valide à l'unanimité la décision modificative budgétaire n° 4 (au budget général) portant sur de l'équipement informatique pour un montant de 5 000 €.

Budget chauffage : validation du prêt auprès de la Banque des Territoires

M le Maire rappelle qu'il est nécessaire de recourir à un prêt complémentaire d'un montant de 150 000 € au budget annexe réseau de chauffage pour financer l'avenant au marché de travaux portant sur des travaux supplémentaires de reprise du réseau de la rue Georges Long. L'offre de la Banque des territoires (Prêt Transformation Ecologique) dans les mêmes conditions que le prêt initial (taux du livret A + 0,5% sur 40 ans) est validée et M. le Maire est autorisé à engager les démarches administratives avec la Banque des Territoires.

Avenant au marché de fourniture d'énergie avec le SDES

Le Conseil autorise M le Maire à signer un avenant portant sur les participations financières des membres du groupement, liée à la consommation de référence.

Validation du titre de recette (Mountain rider) pour l'Educ Tour Flocon vert

Le Conseil valide le montant de la contribution de Mountain Rider à l'Educ Tour Flocon vert organisé le 12 juin 2026 à Beaufort pour un montant de 833 €.

QUESTIONS DIVERSES

Information de la Communauté d'Agglomération Arlysère (Mme Annick CRESSENS)

- La révision du SCOT Arlysère valant Plan climat est lancée, cette réflexion constitue pour Arlysère un projet très stratégique
- L'application sur le territoire du ZAN (Zéro artificialisation nette), objectif fixé par la loi Climat et résilience du 22 août 2021 et qui vise à stopper la bétonisation et à atteindre une artificialisation nulle des sols d'ici 2050 en France est en cours de réflexion : les sujets de ressource en eau qui sont insuffisantes sur certaines communes d'Arlysère seront à prendre en compte,
- Le Prélèvement du FPIC pour la commune de Beaufort s'élève en 2026 à 68 000 € : avant la création de l'agglomération, le prélèvement était de 258 000 €,
- Le montant d'investissement de l'agglomération pour la station d'épuration s'élève à 2.5 M€,

Information de Mmes Les Conseillères départementales et régionales

Mme Séverine VIBERT : une visite de M. MEUNIER Philippe, Vice-Président de la Région en charge de la forêt et de l'aménagement du territoire, est prévue à Villard-sur Doron ce mercredi 16 septembre (M SENEGAS et Mme BLANC DEROO représenteront la Commune de Beaufort)

Mme Annick CRESSENS : les enveloppes du FDEC seront réparties lors de la prochaine session du Conseil Départemental : pour Beaufort, elles sont proposées sur 3 opérations (la réfection des cours de tennis pour 7 500 €, l'aménagement du parcours sportif à l'école de Beaufort pour 5 678 € et l'acquisition d'un engin de déneigement pour 13 950 €). Les financements du plan montagne permettent aux élèves de 6ème du collège de Beaufort de partir en refuge (Saint Sorlin d'Arves)

Informations de M le Maire

- échanges intervenus lors de la réunion du 9 septembre faisant suite à l'incident survenu en alpage (morsure par un chien de protection de troupeaux) : M le Maire précise qu'il avait plus d'attente quant aux objectifs de cette réunion qui n'a pas permis d'évoquer les solutions à mettre en place pour les prochaines saisons,
 - la réunion des élus prévue le vendredi 11 septembre est reportée au lundi 19 octobre de 8H à 12H
 - suites de la procédure relative au chemin rural de Beaubois : suite aux travaux réalisés par le propriétaire d'un chalet d'alpage en aval du hameau sur le chemin rural sans autorisation de la collectivité, le dossier a été transmis au procureur
- Finances :
- Budget chauffage : après attribution lors du conseil municipal du 12 octobre prochain du contrat annuel d'exploitation du réseau de chauffage, il conviendra de faire le point sur le coût définitif du fonctionnement du réseau de chauffage et de statuer sur les tarifs de vente de la chaleur,

Information sur le calendrier de préparation des Budgets 2027 de la commune : le bilan de l'exécution des Budgets 2026 est à faire en novembre tout comme le point sur Projet de Loi de Finance (Etat). Une réunion relative aux mécanismes de préparation budgétaire sera proposée aux élus en octobre 2026.

Les débats sur le PPI (capacité d'emprunts, marges financières ...) seront engagés en décembre 2026 et janvier 2027 pour une validation fin janvier 2027.

Les Budgets primitifs peuvent être votés jusqu'au 31 mars 2027.

D'ici là, chaque commission peut lister les opérations et projets qu'elle souhaite mettre en œuvre et les chiffrer (avec l'appui si besoin des services), afin d'être prêt pour les arbitrages budgétaires qui auront lieu en février 2027,

Garderie d'Arêches : une réunion est à suivre au sujet du volet ressources humaines,

Comptes rendus des commissions

Travaux en cours et à venir

- Réseau de chaleur urbain et Pont du Planay,
- Passerelle de la Cayère

Domaine skiable

-Bilan d'activité été 2026 : 38 jours d'ouverture avec 14 000 passages (plus de passage à Piapalay qu'au Grand Mont)

Le chiffre d'affaires est de 121 000 € (+ 30 % par rapport à 2025), la journée avec la fréquentation la plus importante a été le mardi 18/08/2026 (journée de l'accès saint Guérin limité aux vélos et navettes)

Tourisme commerce artisanat

-Bilan de la fréquentation du 1er mai au 31Août (chiffres issus des bornages téléphoniques) : 686 000 visiteurs (402 000 excursionnistes soit + 89% par rapport à l'été dernier qui était déjà bien fréquenté, les séjournant sont en augmentation de 7%),

Le taux d'occupation est de 41% avec un pic à 73% la semaine de la fête d'Arêches

A date les réservations pour l'hiver à venir sont en augmentation de 32 %.

-La 30 -ème édition du salon du gout de Beaufort aura lieu les 10 et 11 octobre 2026 avec le fromage Beaufort à l'honneur

-Le bilan des visites mystères à l'Office de Tourisme pour la destination excellence est très favorable

Agriculture

-Bilan de fin de mission des pasto guides (test) : de nombreuses rencontres ont pu avoir lieu cet été (30 agriculteurs et 10 socio professionnels, gardiens de refuges, accompagnateurs en moyenne montagne...), la réflexion relative à l'harmonisation à l'échelle du massif se poursuit, l'enjeu étant de pérenniser ces postes bien accueillis par l'ensemble des professionnels et des visiteurs du territoire. Pour ce faire, des réunions vont être organisées avec différents publics dont les agriculteurs pour étudier quelle suite donner aux propositions faites par les pasto guides,

-Suite au courrier de M. BIDAUT Mathieu relatif à une convention en forêt communale établie au Plan du Mont (eau et exploitation de parcelles), il est convenu que M SENEGAS rencontrera les 2 exploitants concernés par ce dossier pour clarifier la situation,

Culture patrimoine

- Les journées européennes du patrimoine sont organisées le samedi 19 septembre : à Beaufort avec les associations impliquées dans le projet de la Cayère et celui du château de la grande salle et à Arêches est prévue une conférence autour du bois et la visite de la scierie,
- Les travaux de réception du bâtiment de la Cayère sont prévus mi-octobre, ceux de la scénographie le 18 septembre et l'ouverture officielle l'est en décembre
- Le CAUE interviendra sur les sujets d'accès et d'aménagements extérieurs, en lien avec la réflexion autour du théâtre de verdure,
- L'Association de Sauvegarde du Château de la grande salle souhaite présenter aux élus le projet qui prévoit une implication financière de la commune sur les volets de sécurisation du site

Mobilité

- Les visites des hameaux permettant des échanges entre élus et habitants se poursuivent,
- Une réunion de travail avec la SPL domaine skiable des Saisies a eu lieu au sujet de l'éventualité de créer une régie de transport,
- Bilan de la journée du 18/08/2026 (fermeture expérimentale de la Route d'accès à Saint Guérin) : un manque de navettes a pu être constaté au regard de la forte fréquentation. Cette opération test est à reconduire avec des améliorations,
- Bilan de l'été 2026 des navettes nature : la fréquentation serait en baisse (notamment sur celle de Saint Guérin sans doute due à une fréquentation importante dissuasive). Un doute est toutefois posé sur la fiabilité des comptages car cela paraît non conforme au ressenti terrain,

Environnement RSO

- Le comité de pilotage Flocon vert est prévu mercredi 16 septembre avec à l'ordre du jour l'information sur évolution du référentiel et le partage de l'état des lieux de tous les dossiers entre les membres, étant précisé que le prochain audit est prévu en juin 2027

Communication

Les résultats de l'enquête habitants au sujet des moyens de communication sont en cours d'analyse (99 répondants), avec un très bel accueil de la feuille « Dre dans l'actu » et de la demande sur un outils de type Iliwap,

Le Maire,



A blue circular official stamp of the Commune de Beaufort is partially visible behind the signature.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 12
OCTOBRE 2026**